

Sûreté de wilaya de Tébessa
Plus de 26.000 comprimés psychotropes saisis

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7041 - LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Startups
**Les mécanismes
de financement devraient
être diversifiés**

P04

Dispositif de l'allocation chômage
**Les précisions
du ministre
de l'Emploi**



Lire en page 03

P07

ORAN

Viabilisation par certains propriétaires de terrains
Que prévoit le règlement?

Anarchie des parkings illicites

Un phénomène au vu et au su des autorités

Oued Tlélat

01 mort et 03 blessés

dans un incendie d'ascenseur



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Arkab reçoit une délégation du Réseau parlementaire des jeunes

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, samedi à Alger, une délégation du Réseau parlementaire des jeunes à l'Assemblée populaire nationale (APN), pour s'enquérir des préoccupations des jeunes en lien avec le secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère dans le cadre du renforcement du dialogue avec les différents acteurs nationaux, le président du Réseau, Abdeslam Bachagha, la vice-présidente, Souhila Chekchak, et les membres Abdelbasset Gharbi, Ammar Oulmi, Fatma Zohra Hadji et Ismail Brahim, ont adressé "leurs félicitations à M.

Arkab pour le renouvellement de la confiance en sa personne", lui souhaitant "plein succès dans ses nouvelles fonctions au service de la patrie et des citoyens", selon la même source. Après avoir salué l'intérêt majeur accordé par le Gouvernement aux jeunes, la délégation a passé en revue les objectifs du Réseau, notamment le renforcement du rôle de cette catégorie dans les différents domaines de la vie politique, économique et sociale. Le Réseau tend à "introduire de nouvelles pratiques dans le travail parlementaire" et à "offrir de nouvelles perspectives et opportunités aux jeunes en matière d'emploi, de formation et de création de PME", selon la même source.

Conseil de la Choura islamique iranien

Une délégation de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère en visite en Algérie



Une délégation de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Conseil de la Choura islamique iranien, conduite par le président de la Commission, Ibrahim Azizi, est arrivée en Algérie pour une visite de trois jours, a indiqué dimanche un communiqué de l'Assemblée nationale populaire (APN). La délégation a été accueillie

à son arrivée dans la nuit de samedi à dimanche à l'Aéroport international Houari-Boumediene, par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, le député Mohamed Khouane, et le président du groupe d'amitié parlementaire "Algérie-Iran", le député Moussa Khafri, ajoute le communiqué.

MSP

Hassani Cherif souligne l'importance de mobiliser toutes les forces nationales face aux défis

Le président du Mouvement de la société de la Paix (MSP), Abdelali-Hassani Cherif a mis en relief, samedi à Sidi Bel-Abbès, l'importance de mobiliser toutes les forces nationales pour construire une Algérie émergente capable de relever les divers défis. Dans son intervention lors de la conférence régionale des cadres de sa formation politique des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara et Aïn Témouchent, tenue à la maison de la culture Kateb-Yacine, M. Hassani Cherif a déclaré que son parti croie en un partenariat politique réunis-

sant les forces bienveillantes de la société - pouvoir, partis, organisations et autres -pour un projet national visant à mobiliser tous les Algériens en vue de bâtir une Algérie émergente, capable de résister dans toutes les situations et face à tous les défis. Il a souligné que l'Algérie est ciblée en raison de ses positions constantes en faveur du droit des peuples à la libération et à l'autodétermination, pour un monde où règnent la justice, le respect de la volonté des peuples, leur souveraineté sur leurs territoires et sur leurs richesses.

Association des oulémas musulmans

Retour au pays de la délégation médicale dépêchée au Liban



La délégation médicale relevant du comité de secours de l'Association des oulémas musulmans algériens est rentrée, samedi au pays, après avoir accompli sa mission humanitaire au Liban en proie à l'agression sioniste. A son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediene, le chef de la mission et président du comité de secours de l'Association des oulémas musulmans, M. Amar Talbi, a précisé que "la délégation médicale, composée de chirurgiens spécialisés en chirurgie générale, en neurochirurgie et en chirurgie orthopédique et de médecins anesthésistes-réanimateurs, a

accompli son devoir envers les blessés dans l'agression sioniste". Les Libanais ont "exprimé leur gratitude et leur reconnaissance envers les membres de la mission algérienne pour leur efforts, qui reflètent les valeurs de fraternité et de solidarité entre les deux pays et les deux peuples frères", a dit M. Talbi. Pour sa part, le chef de la délégation médicale, Pr. Mohamed Kihal, a indiqué qu'"il s'agit de la première initiative du genre", soulignant que "les membres de la délégation ont accompli pleinement leur mission conformément à l'engagement de l'Algérie aux côtés des opprimés".

Travaux publics

Coup d'envoi du 20ème SITP avec la participation de 232 exposants

Le coup d'envoi de la 20ème édition du Salon international des travaux publics (SITP), a été donné, dimanche au Palais des expositions à Alger, avec la participation de 232 entreprises algériennes et étrangères. La cérémonie de coup d'envoi a été présidée par le Secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulerabah, au nom du ministre du secteur, Lakhdar Rekhroukh, en

présence de cadres du ministère et des présidents directeurs généraux des groupes publics sous tutelle. Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base en partenariat avec Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex), la 20e édition du SITP se distingue par la participation de 22 entreprises étrangères de Chine, de Turquie, d'Italie, de Pologne, d'Allemagne et du Portugal.

Front El Moustakbal

Appel à la mobilisation pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée

Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a appelé, samedi à Alger, à la mobilisation nationale pour relever les multiples défis auxquels l'Algérie est confrontée. "Il est impératif aujourd'hui de prendre conscience des défis auxquels l'Algérie est confrontée, notamment face à l'acharnement croissant et incessant de plusieurs parties contre tout ce qui est algérien", a estimé M. Boutbig qui animait une rencontre du parti. Lors de cette rencontre, qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, M. Boutbig a rappelé que le parti "s'est toujours employé à rapprocher les vues en mettant de

côté les questions susceptibles de causer des désaccords et des divisions", soulignant que la commémoration de l'anniversaire du 1er Novembre "participe de ce principe même, qui est profondément ancré chez les militants du Front El-Moustakbal". Revenant sur la dernière élection présidentielle, M. Boutbig a salué les efforts des militants du parti qui ont répondu à l'appel du devoir national, rappelant "le soutien constant du Front El Moustakbal au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a proposé aux Algériens un programme complet exaltant la mémoire et tendant vers la réalisation d'une transformation économique globale".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Dispositif de l'allocation chômage

Les précisions du ministre de l'Emploi

Par B.Habib

Force est de reconnaître que le débat sur l'allocation chômage et les raisons de son gel soient devenus grandissants, tant la mesure de gel de son octroi a suscité certaines appréhensions chez des bénéficiaires en Algérie. Ce qui a conduit le ministère du Travail à réagir et à apporter certaines précisions de taille. Qui en auront le droit d'en « rebénéficier » ? Cette sempiternelle question que se posent d'aucuns parmi ceux qui en ont déjà bénéficié, mérite en effet une réponse claire et nette qui doit cependant être adaptée à la réalité du terrain. Tout compte fait, la question des motifs de la suspension ou d'arrêt définitif de l'octroi de l'allocation des chômeurs, instituée par la loi des finances 2022, a été explicitée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faiçal Ben Taleb, afin de lever toutes les zones d'ombre et faire barrage aux rumeurs concernant notamment un présumé arrêt. On sait que les listings des bénéficiaires de cette allocation ont fait l'objet depuis le gel décidé de cette allocation, d'une vaste opération d'assainissement, permettant sa réactualisation, conformément aux procédures d'usage selon les principes de transparence et d'équité. Le ministre a précisé les raisons de sa suspension et a fixé les conditions de son éligibilité par les bénéficiaires sous réserves de sa suspension, en attendant la régularisation et l'actualisation par ces derniers de leurs dossiers pour éviter de pénaliser certains

demandeurs de sa réactivation et c'en serait ici une autre preuve des bonnes intentions et de la bonne foi du ministère de Travail. Le ministre a en effet explicité des éclaircissements nécessaires concernant le gel de l'allocation chômage en réponse à une question écrite du député Laïd Boukraf. Fait, somme toute, intéressant, le ministère de Travail procure deux délais aux bénéficiaires pour répondre à une offre d'emploi au risque que celle-ci leur soit retirée en cas de deux refus simultanés. Les bénéficiaires qui demandent la réactivation de leur pension, n'auront donc en principe qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Le ministre a précisé que le décret exécutif 22-70 du 10 février 2022 régit le dispositif de l'allocation chômage, en définissant les modalités d'octroi, le montant et les obligations des bénéficiaires. Comment en bénéficier ? Dans quel cas, elle doit être réactivée ? Dans un élan de solidarité administrative avec les bénéficiaires de cette allocation, le ministère de tutelle a précisé les conditions de réactivation de celle-ci et les cas de sa déchéance en cas de non respect ou de non remplissage des conditions de son éligibilité. Il s'en suit que la perte d'une condition d'éligibilité suspend d'office l'allocation en question. L'ANEM décidera alors de la réactiver ou bien l'arrêter définitivement, conformément aux procédures établies. Ainsi, pour une meilleure gestion du dispositif, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a été tenue de développer une plateforme numérique, «minhy» à l'endroit de ses clients. Cette

plateforme permet de vérifier l'éligibilité des bénéficiaires, de détecter les anomalies et de notifier les motifs de suspension ou d'arrêt de l'allocation. Dans le cadre du suivi et du contrôle du dispositif, l'ANEM a instauré plusieurs mesures: croisement des données: Vérification des informations des bénéficiaires avec celles d'autres institutions pour s'assurer de leur conformité. Mise à jour des dossiers: Les bénéficiaires reçoivent des convocations par SMS via le service «Mersal». Ils doivent se rendre dans une antenne locale de l'emploi dans un délai de 48 heures. En cas d'absence, l'ANEM leur accordera une période de 60 jours pour régulariser leur situation et réactiver leur allocation. Accès à une formation: Les bénéficiaires doivent intégrer une formation dans les 72 heures suivant la première notification. En cas de refus, ils recevront une deuxième convocation. Si l'absence persiste après 48 heures, des mesures de suspension sont appliquées. Propositions d'offres d'emploi: Les bénéficiaires disposent de 48 heures pour répondre à une offre d'emploi. Un second refus entraîne l'arrêt de l'allocation, conformément aux dispositions légales. L'ANEM mène régulièrement des campagnes de sensibilisation pour informer les bénéficiaires sur leurs obligations. Un numéro vert est également mis à disposition pour répondre à leurs questions. Le ministre a souligné l'importance pour les bénéficiaires d'informer l'ANEM de tout changement dans leur situation, y compris leurs coordonnées téléphoniques. Il leur a également rappelé leur obligation de répondre à toutes les convocations émises par les antennes locales. Ces mesures visent à assurer une gestion rigoureuse de l'allocation chômage, tout en permettant aux bénéficiaires de régulariser leur situation. Le ministre a réitéré l'engagement de l'État à soutenir les demandeurs d'emploi, tout en maintenant un cadre clair et structuré pour l'attribution des allocations.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'hiver et le monoxyde de carbone

Au fait, ce n'est pas le monoxyde de carbone qui en serait le responsable direct de ces tragédies récurrentes chaque hiver. C'est plutôt, la négligence et le laisser-aller qui en seraient la cause de ces carnages... Ne trouvez-vous pas cela logique! Quand la négligence et le manque d'attention sont légion, là où il ne faut pas, il n'est donc pas exclu que les accidents, notamment les accidents meurtriers, vont nous prendre de court à n'importe quel moment. En vue, de parer à toutes éventualités fatales, il faudrait donc, être constamment, à cheval quant à la façon de manipuler tous ces gadgets, sources de dangers potentiels. L'on cherche la chaleur et l'on fuit le froid et c'est normal, mais sans se laisser devenir victime par cause d'inadvertance. Après un retard de quelques semaines, voilà, le froid qui reprend ses droits avec un retour en force. Certes, il n'y a pas de négligence préméditée mais, il y a quand même d'autres formes de négligence que ce soit par manque de concentration ou d'attention. Ainsi et sans le savoir, l'on crée sans faire attention les conditions favorables à des accidents mortels. L'on avait attiré l'attention sur des cas similaires où l'appareil à chauffer était d'une mauvaise qualité. C'est à dire triché: un défaut de fabrication ou de réparation. Ce qui avait facilité la fuite du gaz mortel. Et ça, c'est une autre discussion qui va nous renvoyer à ouvrir un autre débat. Nous savons que la contrefaçon s'était propagée telle une pandémie, sur toutes les régions du globe terrestre. Est-ce que nos services de contrôle, d'homologation et de lutte contre la malfaçon font leur travail conformément aux règles en vigueur et sans se laisser tenter par un importateur corrupteur? Je préfère ne pas me prononcer sur ce sujet. La presse avait à maintes occasions relatées des faits divers au sujet des cas d'appareils de chauffage ou chauffe-bains qui avaient – paraît-il – explosé dans la figure de leurs utilisateurs. Suite à des enquêtes poussées, il s'était avéré que ces appareils se vendaient comme des cacahuètes sur le marché, loin de tout contrôle et loin de toute inquiétude. Mais, en effet, qui contrôle qui? Et qui inquiète qui? Si ce n'est pas la spéculation et la pénurie et bien qui serait le responsable? Ça serait donc, la contrefaçon, le mal fait, la camelote que cherchent ses clients qui courent, à leur tour, derrière le moins disant...

Selma Bakhta Mansouri

L'Algérie reste engagée à défendre les idéaux du MAEP

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, et présidente du Comité des Points Focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Selma Bakhta Mansouri, a réitéré jeudi à Alger l'engagement de l'Algérie à défendre les idéaux du MAEP et à assurer son succès en tant que plateforme de collaboration, de transparence et de progrès. La secrétaire d'Etat a indiqué, dans une allocution lors de la 38ème session ordinaire du Comité des points focaux du MAEP, que "l'Algérie est fière d'avoir été l'un des quatre membres fondateurs du MAEP, un mécanisme qui reflète les valeurs de l'appropriation et de la coopération africaines", soulignant que "les contributions de notre pays à la mise en place du MAEP et son soutien à ses objectifs découlent d'une ferme conviction que la gouvernance est la pierre angulaire du développement durable et de l'intégration régionale". Mme Mansouri a affirmé, dans ce cadre, que le MAEP est "plus qu'un mécanisme de révision, c'est un outil de transformation", ajoutant que "l'une de ses plus grandes forces réside dans sa capacité à faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Etats membres". "Nous pouvons collecti-

vement renforcer la gouvernance à travers le continent et construire une fondation plus solide pour le progrès. Pour y parvenir, nous devons nous concentrer sur quatre priorités essentielles: premièrement, traduire les évaluations en résultats concrets. Les évaluations du MAEP doivent conduire à des changements politiques concrets qui répondent directement aux besoins urgents de nos nations", a-t-elle soutenu. Le deuxième point concerne le renforcement de l'engagement collectif. "Tous les Etats membres doivent participer activement aux processus du MAEP, en favorisant un sentiment partagé d'appropriation et de responsabilité", a indiqué Mme Mansouri, ajoutant que la troisième priorité consiste à mobiliser "efficacement" les ressources et qu'un soutien financier et technique adéquat est essentiel pour permettre au MAEP de faire face à ses responsabilités et à son mandat croissant. Concernant la quatrième priorité, Mme Mansouri a insisté sur le renforcement des "capacités d'alerte et de réaction rapide du MAEP", soutenant qu'en améliorant sa capacité à détecter les risques et à mettre en œuvre des mesures efficaces, le MAEP peut jouer un rôle plus important dans la sauvegarde de la stabilité du continent.

Examens de fin d'année session 2024

Début des inscriptions mardi

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2025) débuteront mardi à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au mercredi 25 décembre 2024, à minuit (00:00)", a indiqué, dimanche, le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. "Le ministère informe l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés et leurs parents, ainsi que les candidats libres, que les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2025) débuteront mardi 26 novembre 2024 à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au mercredi 25 décembre 2024, à minuit (00:00)", précise la même source. L'opération consiste "à remplir le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC) sans soumettre aucun dossier papier. Les inscriptions s'effectueront comme suit: Concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue au niveau des établissements scolaires "via la plateforme numérique du système d'information du secteur, où il incombe aux "chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens". Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue "en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC, <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat, ajoute la même source. Le ministère recommande "la création de comptes personnels pour chaque candidat, qui seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats, et ce comme suit: Concernant les candidats scolarisés, "un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève. Les parents peuvent obtenir les informations de ce compte via l'espace parents <https://awlya.education.gov.dz> ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif". Le candidat libre se charge de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La CPI divise l'Occident!

Les États membres de l'Union européenne ont l'obligation légale d'exécuter les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre Benjamin Netanyahu, Yoav Gallant et Ibrahim Al-Masri, conformément au Statut de Rome, traité fondateur de la CPI. Josep Borrell, chef de la diplomatie étrangère de l'UE, a rappelé cette obligation, en soulignant que l'application des mandats n'est pas facultative. «Chaque fois que quelqu'un n'est pas d'accord avec la politique d'un gouvernement israélien, il est accusé d'antisémitisme», a déploré Borrell, dont le mandat de chef de la politique étrangère de l'UE se termine ce mois-ci. «J'ai le droit de critiquer les décisions du gouvernement israélien, que ce soit M. Netanyahu ou quelqu'un d'autre, sans être accusé d'antisémitisme. Ce n'est pas acceptable. Ça suffit», a lancé Borrell. En Europe, les réactions sont partagées malgré la reconnaissance générale de la CPI. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban a qualifié la décision d'«erronée» et a proposé à Benyamin Netanyahu de négocier à Budapest. À l'inverse, l'Italie, l'Espagne, la Suisse et l'Irlande ont affirmé leur respect de la décision. Aux Pays-Bas, un déplacement en Israël a été annulé par le ministre des Affaires étrangères. L'Allemagne et la France se montrent prudentes. Berlin examine les implications, tandis que Paris souligne qu'il s'agit d'une accusation et non d'un jugement, sans se prononcer sur l'exécution du mandat d'arrêt. Les principaux alliés d'Israël, dont les États-Unis, ont vivement critiqué la décision de la Cour pénale internationale qu'ils ne reconnaissent pas, dénonçant des «erreurs de procédures» et une «précipitation». Cette position contraste avec leur soutien au mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine en 2023. Le sénateur républicain américain, Lindsey Graham, a menacé de sanctionner les alliés des États-Unis s'ils exécutaient les mandats d'arrêt de la CPI. «À tout allié, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, France, si vous cherchez à aider la CPI, nous vous sanctionnerons», a-t-il déclaré lors d'une interview à Fox News. Graham a précisé que tout soutien à l'exécution de ces mandats entraînerait des sanctions contre les nations concernées. Graham a menacé: «Vous allez devoir choisir entre la CPI et les États-Unis». L'Occident est divisé sur cette question où les gouvernements ont surtout peur de la réaction de leur peuple et leurs alliés du Sud. Avec ce mandat d'arrêt, les pays qui exportent des armes en Israël, pourraient aussi être poursuivis par la Cour pénale internationale. Les ministres des Affaires étrangères du G7, qui se réunissent lundi et mardi près de Rome, discuteront des mandats d'arrêts lancés par la CPI. Cette décision de la Cour pénale internationale est historique, car elle affirme que tous les individus, indépendamment de leur pouvoir ou de leurs liens avec les intérêts occidentaux, doivent rendre des comptes s'ils commettent des crimes qui offensent la conscience collective.

Salon international des dattes
Une diversité de variétés
au cœur du terroir algérien

La deuxième édition du Salon international des dattes, organisée depuis jeudi au Palais des expositions d'Alger, constitue une vitrine exceptionnelle pour les producteurs de dattes, leur offrant l'opportunité de faire découvrir la diversité de leurs récoltes au public. Parmi les variétés exposées figurent la Degla Beida, la Ghars, la Tamasreit, la Bouarous et la Tinissine, aux côtés de la célèbre Deglet Nour, considérée comme la reine des dattes algériennes. Bachir Maâche, président de la Chambre d'Agriculture de Touggourt, a mis en avant l'importance de faire connaître ces variétés aux habitants des grandes villes. Selon lui, cela constitue un moyen efficace d'élargir le marché national tout en préservant ces productions locales. Il a notamment évoqué la Degla Beida, très prisée en Afrique pour ses qualités nutritives et sa longue conservation. «Cette variété, spécifique à la vallée de Oued Righ, à Tamacine (Touggourt), mérite un label national et une reconnaissance internationale», a-t-il souligné. Il a également mentionné la variété Ghars, cultivée dans la commune d'El Hadjira (Touggourt), dont la particularité réside dans une culture totalement biologique, les palmiers s'alimentant directement des nappes phréatiques, leur conférant une saveur unique. Dans la région

protégée d'El Ghotte, située dans la wilaya d'El Oued, l'exploitation familiale Ferhat illustre un modèle d'agriculture durable. Mokhtar Ferhat, l'un des propriétaires, a mis en avant les spécificités des dattes issues de palmiers "Baali", irrigués naturellement par les eaux souterraines. «L'absence d'irrigation artificielle garantit un produit biologique de grande qualité», a-t-il précisé. Ferhat a également exprimé son souhait que des zones dédiées au conditionnement et à l'emballage soient créées à proximité des exploitations agricoles. «Cela faciliterait la transformation et le conditionnement des dattes, tout en renforçant leur présence sur le marché international», a-t-il proposé. Abdelbasset Djallad, président de l'Association pour la promotion et la protection de la dénomination de la Deglet Nour de Tolga, a rappelé que 95% de la production de dattes en Algérie est issue de méthodes biologiques, grâce au climat chaud du Sud, qui limite les ravageurs. Il a insisté sur la nécessité de labéliser les produits pour en garantir l'authenticité. La Deglet Nour de Tolga, qui a obtenu une Indication Géographique Protégée (IGP) en 2016 (de l'Institut national algérien de la propriété industrielle - INAPI), pourrait voir cette reconnaissance étendue à l'échelle mondiale grâce à une collaboration

avec des organismes internationaux, a-t-il ajouté. De son côté, Hamid Ben Saad, Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, a souligné l'importance du programme national de labélisation des produits de terroir, lancé par l'INAPI. «Protéger nos produits par la labélisation est essentiel pour les inscrire dans le patrimoine des produits purement algériens», a-t-il déclaré, rappelant que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont exportées vers plus de 90 pays à travers les continents. Se félicitant du fort engouement et de la demande croissante pour ce produit à l'étranger, il a également mis l'accent sur le rôle stratégique du conditionnement dans l'exportation. «Exporter nos produits en vrac peut nuire à leur image et permettre à d'autres de les commercialiser sous leur propre nom», a-t-il averti, appelant les investisseurs à se tourner vers l'emballage et le conditionnement. Au-delà de leur dimension économique, les dattes représentent pour les producteurs un patrimoine vivant, incarnant un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération. Les producteurs présents au Salon s'accordent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour promouvoir ces produits et en garantir la reconnaissance, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Startups

Les mécanismes de financement devraient être diversifiés

L'accompagnement financier des startups, assuré jusque-là par le Fonds national des startups (ASF), devrait être diversifié à l'avenir et ouvert à des fonds d'investissement aussi bien publics que privés, a indiqué à Alger Nacima Arhab, Secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises. «Depuis la création du ministère, l'ASF demeure le seul organisme de financement des startups en Algérie et qui a fait un effort exceptionnel dans le domaine de l'accompagnement financier de ces entreprises, mais il reste insuffisant, pas dans sa structure, mais dans l'écosystème des startups en général. Il faudrait une diversi-

fication de fonds d'investissement qu'ils soient publics mais surtout privés», a souligné Mme Arhab. Elle s'exprimait jeudi soir lors de la 15e édition du forum "Rakmana" organisé par le Groupement Algérien des acteurs du numérique (GAAN) en collaboration avec Algérie télécom sur "le rôle des startups et des micro-entreprises dans le développement de l'économie". Tout en saluant le travail réalisé par l'ASF depuis sa création en 2020, la même responsable a néanmoins recommandé l'introduction de nouveaux intervenants dans le financement des startups, en vue de couvrir toutes les étapes de développement des startups en Algérie et compte tenu notamment du nombre important de ces en-

tités à la recherche de financement. Outre le volet financement, ces fonds d'investissement, «sont appelés à mener un accompagnement particulier, une expertise notamment s'agissant des fonds spécialisés, et orienter les financements vers des projets à grande valeur ajoutée», a-t-elle dit. Créé par six banques publiques, l'ASF (Algerian startup fund) est un fonds d'investissement, sous forme de société de capital-risque. Il intervient pour pallier l'insuffisance des fonds propres des jeunes entreprises, considérés, de par le monde, comme le principal obstacle pour les jeunes entrepreneurs. L'ASF opère aussi bien dans le financement de la phase lancement des startups que dans l'étape déve-

loppement, à travers des prises de participation minoritaires au sein de ces entités. S'exprimant en visioconférence, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a souligné que l'écosystème des startups en Algérie «doit aborder sa phase d'accélération». «La phase d'accélération nécessite la contribution de tous les acteurs, dont le secteur privé qui a un rôle très important à jouer» a-t-il indiqué, relevant la nécessité d'une conjugaison des efforts des entrepreneurs, des fonds d'investissement et des universités pour arriver à un écosystème de startups plus performant qui aura de l'impact sur l'économie nationale.

Semaine mondiale de la sensibilisation à l'antibiorésistance «**Agissons ensemble pour l'AMS**»

Par Nadira FOUAD

L'acteur mondial dans le domaine du diagnostic in vitro depuis 1963, BioMerieux, présente dans 45 pays, consacre 80% de son budget de recherche et de développement à la lutte et aux antibiorésistances pour répondre aux demandes grâce à une gestion optimale et une approche multisectorielle. Ceci demeure actuellement un enjeu crucial et un enjeu complexe que ce soit en Algérie ou à travers le monde. Cependant, on est amené, à la faveur de cette conférence avec les chercheurs, à s'interroger s'il faut avoir recours à un policier devant chaque officine pour se conformer aux normes et ne pas administrer des médicaments sans prescription médicale ou carrément sans ordonnance, car seule la formation peut contrecarrer ce phénomène. Voilà en somme la quintessence des débats organisés, jeudi dernier à Alger, autour de la sensibilisation à l'antibiorésistance. Le pharmacien est-il un commerçant et quel rôle jouent les pharmacies d'officine, en ce qui concerne les antimicrobiens et le bon usage des antibiotiques. Il est important d'ouvrir le débat pour s'interroger sur l'aspect et sur quel rôle pour

le pharmacien, dans ce processus de lutte contre l'antibiorésistance, à l'occasion d'une conférence nationale organisée, jeudi dernier, à l'hôtel Sofitel à Alger par BioMerieux, acteur mondial dans le domaine du diagnostic avec la participation d'imminents professeurs et spécialistes autour de cette thématique. Cette rencontre coïncide avec la Semaine mondiale de la sensibilisation à l'antibiorésistance. Les antimicrobiens constituent un vrai casse-tête chinois selon les professeurs, experts et chercheurs présents lors de cette rencontre, eu égard au taux de mortalité très élevé soit 1,3 million de décès annuellement. Le Dr Djamel El Assaad, Business Manager de l'Afrique du Nord, a, dans une brève allocution, cerné les grands axes de cette journée de sensibilisation à l'antibiorésistance et l'engagement de BioMerieux pour la promotion d'un usage raisonné des antimicrobiens grâce à la collaboration entre tous les acteurs de la santé dont les experts, les chercheurs, sans oublier les citoyens pour la lutte contre l'antibiorésistance. L'objectif attendu est la mise en avant de la place des méthodes de diagnostic innovantes dans l'AMS. Cette conférence nationale a vu la participation de 03 pa-

nels d'imminents professeurs et responsables autour de cette problématique. D'abord un panel sur le rôle du pharmacien, ensuite un autre sur l'impact médico-économique de l'antimicrobien et enfin un panel axé sur les recommandations de cette conférence. Le premier panel sur le rôle du pharmacien dans la lutte contre l'antibiorésistance a été animé par le Dr Touahria Abdelkrim, président du CNOP (Conseil national de l'ordre des pharmaciens) où il a eu recours aux dispositions de la loi 18 par focaliser sur la mise en place de feuilles de route, de partages des connaissances et de perspectives précieuses pour lutter contre l'utilisation irrationnelle des antibiotiques surtout que la saison d'hiver frappe à nos portes d'où la prudence. Il est urgent d'améliorer la santé des patients et d'assurer en outre la sécurité des consommateurs. Cette rencontre a été clôturée après des débats divers et diversifiés dans cette phase de clôture animée par le duo Mesbah-Blucherih (médical affaires) pour entériner les recommandations nées de ces 03 panels autour de la collaboration de tous, face à l'antibiorésistance grâce à la mise en place de méthodes de diagnostic innovantes dans l'AMS.

Sida dans le monde

Une personne est infectée par le VIH toutes les 25 secondes

Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le virus de l'immunodéficience humaine, VIH, dans le monde, alerte l'ONU, à l'approche de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida. « Un quart des personnes vivant avec le VIH, soit plus de neuf millions de personnes, n'ont pas accès à des traitements qui pourraient leur sauver la vie », indique le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message marquant cette Journée, célébrée le 1er décembre de chaque année. Pour M. Guterres, mettre fin d'ici à 2030 à la menace que fait peser le sida sur la santé publique « est pos-

sible ». Pour y parvenir, il a toutefois, appelé à faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services vitaux. « Les lois, politiques et pratiques discriminatoires punissent et stigmatisent les plus vulnérables -en particulier les femmes, les jeunes filles et les minorités-, en les empêchant d'obtenir des moyens de prévention, des tests, des traitements et des soins qui ont fait leurs preuves », ajoute le chef de l'ONU dans son message. La Journée mondiale de lutte contre le sida, cette année, est l'occasion de rappeler que le combat contre le VIH peut être gagné si les dirigeants adoptent une approche fondée sur

les droits, de sorte que toutes et tous, en particulier les plus vulnérables, puissent bénéficier « sans crainte des services dont ils ont besoin », rappelle M. Guterres. La Journée mondiale de lutte contre le sida rappelle à la population mondiale et aux gouvernements que le VIH n'a pas disparu, relève l'ONU, soulignant que l'augmentation du financement de la riposte au sida, la sensibilisation accrue concernant l'impact du VIH sur la vie des personnes, l'éradication des stigmatisations et discriminations, mais aussi l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH restaient « essentiels ».

Pour accompagner l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone Le ministère de l'Intérieur lance une campagne nationale de sensibilisation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé, samedi à travers toutes les wilayas du pays, une campagne de sensibilisation pour accompagner l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers, a indiqué un communiqué du ministère. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre prochain, est organisée en collaboration avec les secteurs de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, de l'Éducation nationale, des Affaires religieuses et des Wakfs, de la Santé et de la Communication, et avec la partici-

pation active des services de la Protection civile, précise la même source. Cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, indique le communiqué, rappelant, à cet égard, que "les pouvoirs publics, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avaient lancé une vaste opération nationale d'installation de 22 millions de détecteurs de ce gaz toxique dans les foyers, sous la supervision des services de Sonelgaz qui s'y emploient depuis plusieurs mois". Cette campagne de sensibilisation, qui "vient accompagner l'opération et lui

donner l'impulsion nécessaire à l'approche de l'hiver", prévoit plusieurs activités de proximité ayant pour but de "faire connaître le programme de l'opération à travers les différents quartiers et communes" et d'"inciter les citoyens à faciliter le travail des équipes mobilisées dans cette opération visant à préserver les vies humaines", tout en rappelant "le nécessaire respect des conditions de bonne utilisation de ces détecteurs". Cette campagne permettra également d'"étendre la sensibilisation aux autres moyens de prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone", conclut le communiqué.

Sûreté de wilaya de Tébessa Plus de 26.000 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tébessa ont saisi 26.100 comprimés psychotropes dans la ville de Bir El Ater (sud de la wilaya), selon un communiqué publié samedi par la cellule de communication de ce corps constitué. Il est précisé dans le document que la brigade de lutte contre la grande criminalité a agi sur la foi d'informations fiables signalant que 2 individus transportaient, à bord d'un véhicule de tourisme, une importante quantité de drogue destinée à être illégalement commercialisée. L'intensification des investigations a permis d'identifier et de localiser les 2 individus en question, dont le véhicule a été intercepté et fouillé, donnant lieu à la découverte puis à la saisie de deux sacs contenant les comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur des sièges arrière. Les deux suspects ont été conduits au siège de la brigade pour complément d'enquête et finalisation des procédures judiciaires d'usage, avant leur présentation devant le procureur de la République, au tribunal de Bir El Ater.

Opération de prise en charge des sans-abri Mouloudji effectue une sortie nocturne à Alger

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji a accompagné, vendredi, lors d'une sortie nocturne dans les rues d'Alger, les équipes spécialisées dans le cadre de l'opération de prise en charge des personnes sans-abri, pour s'enquérir de près des conditions de prise en charge de cette catégorie, a indiqué un communiqué du ministère. "Accompagnée des équipes spécialisées, Mme Mouloudji a sillonné les ruelles et avenues de la capitale à la recherche des personnes sans-abri en cette nuit pluvieuse. Les cas trouvés ont été admis au Centre d'hébergement d'urgence de Dely Brahim et à Dar Rahma de Birkhadem", précise-t-on de même source. "La ministre a donné des instructions aux directeurs de wilayas pour organiser des sorties nocturnes sur l'ensemble du territoire national, en mobilisant toutes les cellules de solidarité de proximité afin de garantir la réussite de l'opération", conclut le communiqué.

Accidents de la route 47 morts et 246 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 47 morts et 246 blessés dans 160 accidents de la route survenus cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, samedi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était "la principale cause de ces accidents en raison du non-respect du code de la route", soulignant que "42 accidents sont dus à l'excès de vitesse, 15 à la conduite à gauche, 11 au non-respect de la distance de sécurité, tandis que 15 accidents ont été causés par des piétons". "Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (14 accidents), suivie des wilayas d'Oran (8 accidents) et de Blida, Djelfa et Mila (7 accidents chacune)", a-t-il précisé. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+8) et de blessés (+14), contre une baisse du nombre de morts (-6) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique au respect du code de la route, de la distance de sécurité, des règles de priorité et de la signalisation.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville
Direction des équipements Publics
De la wilaya de Saida.
NIF : 422024000020299.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **concours national d'architecture restreint N° 25/2024** paru dans les quotidiens nationaux «الوطني» en date du 09/05/2024 et «de carrefour d'Algérie» en date du 14/05/2024 se rapportant à **L'étude Pour La Réalisation D'un collège type 6/ 300 R A AIN SKHOUNA**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres est attribuée le marché provisoirement comme suit :

Désignation du projet	BUREAU D'ÉTUDE	Note globale	Montant Proposé	Montant Après /correction	Délai D'ÉTUDE	NIF de BUREAU D'ÉTUDE	Critère de choix
Étude Pour La Réalisation D'un collège type 6/ 300 R A AIN SKHOUNA	GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES AFAK ELHANDASSA AOUIFI REDA	85.69 points	10.350.000.00 DA (TTC)	10.350.000.00 DA (TTC)	04Mois	191200101940189	meilleure offre

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida, dans un délai de trois jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431014614 25.11.2024

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA
Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN
N.L.F. n° :099913026221746

Tel : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95*- Fax : 043-22.85.06/86.07
www.starr-dz.net - E-mail : startlemcen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° :09/DT/2024

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier «STARR», lance un Avis d'Appel d'Offre National pour :

« FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE LA CLOTURE DE CHEMIN DE FER EN ZIMMERMAN »

AU PROFIT DU PROJET : NOUVELLE LIGNE FERROVIAIRE MECHRIA / EL-BAYADH SUR 130 KM
Entre PK 86+480 ET PK129+890.

Condition d'éligibilité :

- ❖ La visite du tracé recevant la clôture est obligatoire.
- ❖ Un Certificat de Qualification et Classification Professionnelles activité principale en TPH ou Bâtiments en cours de validité avec catégorie quatre (04) et plus.
- ❖ Le délai maximal de réalisation (fourniture et mise en place de la clôture) est de dix (10) mois.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 4000 DA.

- Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme.
- La date de dépôt des offres est fixée à sept (07) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104/Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431101059 25.11.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE KHEMISTI
COMMUNE DE KHEMISTI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire N°05/2024

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de services public, commune de khemisti informe les soumissionneres participée au appel d'offre nationa ouvert avec exigence capacité minimales N°04/2024publié au journaux 90 MINUTE LE: 21/10/2024ET LE CARREFOUR D'ALGERIE LE 21/10/2024 concernant le projet suivant :
Suivant la procédure d'évaluation et l'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charge a donné les résultats suivantes:

N°	Opération	ENTREPRISE	N° CARTE D'IDENTIFICATION FISCAL	NOTE TECHNIQUE	MONTANT L'OFFRE	Montant correct	DELAI DE REALISATION	OBSERVATION
01	Entretien de la route Reliant école Bouchama mohamed vers Neggaz ,Dilem Et Koufi sur 1500 ml	ETP BETTEKA BOUTOUCHENT TISSEMSILT	170381000304102	45.83	6.566.705.00 DA	6.566.705.00 DA	03 mois	MOIN DISANT

L'ensemble des soumissionnaires disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux pour présenter leurs recours à la commission des marchés.

Le président de l'Assemblée Populaire

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431014607 25.11.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE, WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE MARCHE
N°.../D.E.P/2024
N°.../S.M.P/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire dont le NIF. N° (424024000048285)

- Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Avis de Concours National d'architecture Restreint N° 105 /2024 Au Journaux (El-Badil en langue Arabe en date du 07/08/2024) Et (Le Carrefour D'Algérie en langue Français en date du 07/08/2024) Concernant le projet :

Projet : Etude pour la Réalisation d'un Hôpital Général de 60 Lits à Sidi M'hamed Ben Ali - RELIZANE.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres financières en date du 17/11/2024 pour la direction des équipements publics -

N°	BUREAU D'ETUDE	Note globale	Montant d'étude+Suivi (Proposé)	Montant d'étude+Suivi (Après Correction)	Délai D'étude	Projet	OBS
01	Groupement Louhibi Mohamed Reda et Hamdani Mokhtar Gérant : Louhibi Mohamed Reda NIF° : 197722010271239	86.92 Pts	104.650.000.00 DA	104.650.000.00 DA	05 Mois	Etude pour la Réalisation d'un Hôpital Général de 60 Lits à Sidi M'hamed Ben Ali - RELIZANE	Mieux disant

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission sectoriel des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431014603 25.11.2024

Viabilisation par certains propriétaires de terrains Que prévoit le règlement?

Par B.Kamel

Zones d'activité, où en sont les nouveaux projets d'investissement? La vraie problématique des zones d'activité réside, selon les spécialistes de l'investissement, dans le fait qu'elles ne sont pas, à ce jour, toutes «viabilisées». Ces sites d'implantation de projets productifs dans divers domaines de l'économie ont reçu toutes les garanties et avantages nécessaires à leur concrétisation comme les démarches administratives ou d'équipements mais sur le plan de la viabilisation et de la mise en place de certains réseaux, certaines d'entre elles sont encore en difficultés, affirme un expert en investissement malgré l'engagement des pouvoirs publics à finaliser le volet lié à la viabilisation pour atteindre l'objectif de «zéro instance» en matière de viabilisation. Quels sont les avantages de la viabilisation d'un terrain

non viabilisé? Quels moyens pour financer la viabilisation de terrain non viabilisé? L'un des avantages de la viabilisation réside dans la valeur du terrain. Celui-ci a, ce faisant, plus de valeur sur le marché et devient alors attractif aux investisseurs. Pourquoi les investisseurs et autres propriétaires de terrains non viabilisés ont du mal à y installer leurs réseaux? Pourtant, l'octroi d'avantages est lui aussi prévu par la loi et ils peuvent par exemple recourir aux prêts bancaires pour financer leurs opérations. Ce ne serait pas toujours le cas puisque certains propriétaires de terrains attendent le geste salutaire d'une commune ou d'une collectivité locale qui leur finance la viabilisation. Selon un recensement de 2023, le foncier industriel de la wilaya d'Oran comprendrait au moins 36 zones d'activité d'une superficie de près de 1.400 hectares et pas moins de 06 zones industrielles, ce qui fait de la

wilaya d'Oran, un pôle à perspectives nourries en matière de création d'investissements fertiles et attractifs. La wilaya d'Oran avait, rappelons-le, lancé, il y a plus de dix ans, une vaste opération d'aménagement et de viabilisation de ses zones d'activité pour booster l'investissement local. Cette grande opération s'est poursuivie durant les années successives. Il s'ensuit que la plupart des aménagements et viabilisation se font au fur et à mesure de la création de nouvelles zones d'activité. «Reste, selon notre source qu'il existe encore certains propriétaires de terrains ou de nouveaux candidats à l'investissement dans une filière donnée qui posent ce problème de viabilisation qui est un ensemble de travaux nécessaires aux aménagements pour rendre un terrain constructible et permettre l'installation de réseaux divers d'eau d'électricité, de gaz et d'assainissement.

Anarchie des parkings illicites

Un phénomène au vu et au su des autorités

Par Youcef Chaib

Au moment où les services de Sûreté de wilaya luttent contre l'anarchie des parkings illicites, au niveau de certaines communes, un autre phénomène prend de l'ampleur au vu et au su de toutes les autorités. Il s'agit du squat des trottoirs par certains chauffards de véhicules, devenu une réalité quotidienne, voire une gangrène qui sape les fondements même de la sécurité et du civisme. C'est devenu un véritable casse-tête pour les piétons qui empruntent les trottoirs et qui se voient contraints de se déplacer dans la chaussée, au risque de se faire renverser par des véhicules. On a remarqué que les propriétaires de véhicules n'hésitent pas à squatter les trottoirs. Le stationnement dans la majorité des villes de la wilaya d'Oran n'est plus un sujet d'actualité. Garer sa voiture devient, de plus en plus, un vrai parcours de combattant, un calvaire qui rend la vie dure dans la cité. Toujours plus de bouchons et de problèmes de stationnement sur les routes de la plus grande ville du pays. Depuis des années, circuler en voiture à El Bahia rime avec embouteillages et stress pour les automobilistes. Le volume d'encombrement des routes, non arrangé par le stationnement anarchique des voitures, atteint le sommet. Entre circulation au ralenti, les difficultés pour stationner et le coût du stationnement, l'automobiliste oranais se voit dépassé. Souvent, les autorités prennent la décision de dégager les abords des routes des écoles et autres. Mais après un moment de rigueur, le laxisme s'installe et les décideurs renoncent à appliquer la mesure. Conséquences, les rues sont prises d'assaut avec des risques d'accidents toujours aussi importants. La libération des emprises par les vendeurs passe nécessairement par la délocalisation des marchés loin de la rue. Parce qu'en général, des encombrements, des embouteillages sont en grande par-



tie liés à l'occupation anarchique. Ce qui à son tour entraîne l'étranglement de la route parce que les vendeurs viennent occuper une partie et les véhicules ne peuvent pas circuler normalement. Ce ne sont pas des schémas ou des clichés politiques. C'est le travail sur les codes culturels qui est le plus. Des précédentes sémantiques influencent l'attitude de l'individu face à ce qui se passe autour de lui et expliquent ses réflexes, quels sont ses modèles associatifs et quelle réponse il apportera à telle ou telle situation. L'individu peut donner une réponse immédiate mais il peut aussi

réfléchir avant de prendre une décision. C'est dans cet espace qu'il y a un combat à mener à tous les niveaux ; depuis plusieurs mois, les pouvoirs publics laissent se développer, comme une gangrène, le gigantesque capharnaüm qu'est devenu la majorité des places, boulevards et ruelles de la ville en matière de stationnement où en double file, des voitures sont garées sur les trottoirs, devant les institutions de l'Etat. Pour le moment, tout est bon pour pouvoir garer son véhicule, au risque de gêner les autres usagers et de créer des encombrements.

Suite à un incendie dans un appartement Panique à la cité Lescure

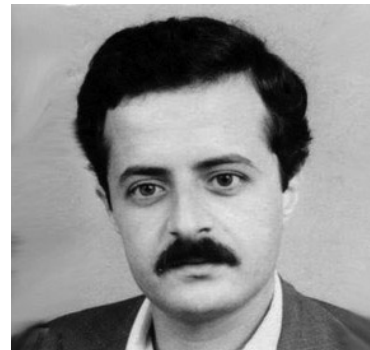
On a frôlé le drame à la cité Lescure. En effet, selon une source bien informée, aux environs de 21h30, une panique a éclaté au niveau d'un bâtiment de cette cité, située au centre de la ville d'Oran, où un incendie a été déploré au niveau d'un appartement du 8ème étage. Suite à cela, les hommes du feu de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés. Compte tenu de la gravité de la situation, les pompiers sont arrivés sur les lieux, avec des camions échelle, ravitailleur, d'incendie ainsi qu'une ambulance. L'intervention des pompiers a permis d'éviter la propagation des flammes vers d'autres habitations. On ne déplore aucune victime. La cause de cet incendie reste pour l'heure inconnue, en attendant l'ouverture d'une enquête.

A.Kader

La presse en deuil à Oran

Décès du journaliste Mohamed Smain

Le journaliste Mohamed Smain est décédé samedi à Oran, à l'âge de 72 ans, des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès du journal El Djouhouria, où le défunt avait exercé. Le défunt était un des brillants journalistes de ce média public paraissant à Oran, qu'il a rejoint à la fin des années 1980. Il avait apporté une contribution significative à cet organe de presse jouant un rôle important dans la formation d'une génération de journalistes, selon la



même source. Le regretté avait occupé plusieurs postes au sein de ce quotidien, dont celui de rédacteur en chef jusqu'à son départ à la retraite en 2010, a-t-on fait savoir. La corps de Mohamed Smain sera inhumé au cimetière de Sidi

Maarouf dans la wilaya d'Oran. La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris avec une immense tristesse le décès de l'éminent journaliste à la retraite et ancien Rédacteur en chef du quotidien public « El Djouhouria », Mohamed Smaïn", lit-on dans le message de condoléances. En cette pénible épreuve, la Direction générale de la communication "présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis". «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons». Pour sa part, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté, samedi, ses condoléances. "Le ministre de la Communication, Monsieur Mohamed Meziane, a appris avec une immense tristesse, le décès du grand journaliste Mohamed Smaïn, aux soins intensifs à Oran, à l'âge de 72 ans", lit-on dans le message de condoléances. "Le défunt fut l'une des premières plumes ayant rejoint le journal "El Djouhouria" à la fin des années 1980, contribuant activement au développement du journal et à l'enrichissement du paysage médiatique en Algérie", a-t-il ajouté.

Oued Tlélat

01 mort et 03 blessés dans un incendie d'ascenseur

Dans la nuit d'avant-hier, aux environs de 22h15, une forte panique a éclaté dans un bâtiment, situé dans la commune d'Oued Tlélat. Selon une source officielle, 04 jeunes auraient été surpris par un incendie qui s'est déclaré dans un ascenseur. Parmi ces victimes, un jeune de 19 ans a perdu la vie, suite à plusieurs brûlures sur son corps. Les 03 autres victimes ont échappé de justesse, selon la même source. Alertés, les secouristes de la Protection civile de la wilaya d'Oran se sont déplacés sur les lieux. Après extinction du feu, les 03 victimes blessées ont reçu les premiers soins puis ont été évacuées vers les services des urgences de l'hôpital de Oued Tlélat. La dépouille de la quatrième victime a été transportée vers la morgue du même hôpital. En attendant les conclusions de l'enquête, l'origine de cet incendie reste inconnue.

A.Kader

Saïda

Le diktat des taxieurs

Prendre un taxi est devenu un véritable parcours du combattant tant l'anarchie est perceptible dans ce secteur où l'on enregistre une absence totale d'encadrement à la fois syndical et administratif. A la principale station de Saïda, située à quelques mètres de l'hôpital "Ahmed Medeghri" et du siège de l'APW, les usagers se disputent les coudes pour prendre un taxi ou un bus surtout ceux qui veulent embarquer pour les communes avoisinantes du chef-lieu de wilaya comme Ain-El-Hadjar ou Oued-Brahim. La question qui se pose: pourquoi ne pas mettre en place un dispositif rigoureux pour servir équitablement les citoyens? Et pourtant, la Direction des transports a été interpellée à plusieurs reprises par des citoyens sur cette situation incongrue mais en vain. La plupart des taxieurs profitent ainsi de l'inertie des responsables concernés pour dicter leur loi devant laquelle les citoyens demeurent impuissants. Aussi et afin d'éviter encore plus le pourrissement de la situation, il est urgent d'organiser ce secteur et de demander à l'APW de se pencher sur ce dossier visqueux et gluant, en programmant une session. Il y va de l'intérêt de tout un chacun car de folles rumeurs circulent sur la manière dont "certains" taxieurs obtiennent des autorisations d'exploitation, de même aussi pour certains patrons de bus qui choisissent leurs lignes préférées.

OULDOGBAN

Relizane

Deux personnes arrêtées et 370 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Relizane ont réussi à mettre un terme à un trafiquant de substances psychotropes et à saisir 370 pilules. Les faits de l'opération ont été mis en œuvre à la suite de l'exploitation des informations reçues par les éléments de la brigade, indiquant que l'un des suspects était en possession d'une quantité importante de pilules psychotropes, au niveau de sa résidence, dans le but de la faire écouler au milieu des jeunes. Ainsi et après l'opération de surveillance et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, le louche individu a été arrêté. Lors d'une perquisition à son domicile, 370 comprimés de substances psychotropes ont été trouvés en sa possession. Les investigations menées par les éléments de la brigade auprès du suspect ont permis l'identification de son complice et son arrestation. Après avoir accompli les procédures judiciaires, les deux individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'instance de Relizane.

N. Aymen

Affichage de la liste des bénéficiaires de logements sociaux à Maghnia Un contestataire condamné à un an de prison ferme pour incitation à la violence

Maghnia, l'affichage de la liste des bénéficiaires de 240 logements sociaux a provoqué une vague de mécontentement parmi les demandeurs. Dans cette ville de plus de 300.000 habitants, le nombre de logements disponibles est jugé dérisoire face à une demande qui dépasse les 20.000 dossiers. Cette situation a exacerbé les tensions, avec des critiques dirigées contre la gestion de l'attribution de ces logements. Un fait marquant a particulièrement retenu l'attention: l'un des demandeurs mécontents a été traduit en justice en comparution immédiate et condamné à un an de prison ferme, assorti d'une amende. Cette sanction fait suite à des publications sur les réseaux sociaux, jugées comme une incitation à la violence, après que cet individu n'ait pas été retenu parmi les bénéficiaires. Il a été accordé un délai de huit jours à compter de l'affichage de la liste pour le dépôt des recours, mais les premières informations signalent un afflux massif de contestations. Certains habitants critiquent également le manque de transparence de la commission d'attribution dont plusieurs membres occupent leurs postes depuis plus de dix ans.

AMMAMI Mohamed

Blad Touahria (Mostaganem)

Une commune en quête d'investissement

Par A. Benani

Blad Touahria est une commune relevant de la daïra de Mesra, dans la wilaya de Mostaganem. L'origine de son nom vient de l'ancêtre de ses habitants qui s'appelaient Bentahar. Selon le président de l'APC, M. Mohamed Benattia Boudjema, sa population compte 11.066 âmes. Ses infrastructures scolaires se composent de 05 écoles primaires et d'un CEM. Un lycée est en phase de démarrage de chantier. L'histoire douloureuse de cette commune est marquée par la réalisation en 1957 d'un centre de détention où l'armée coloniale pratiquait la torture sur les résistants algériens. Les restes de ce sinistre lieu sont toujours en place. Ils occupent un hectare et demi de superficie et la commune voudrait récupérer cet espace pour réaliser une infrastructure de nécessité publique. Dans le domaine de la culture, il existe une salle polyvalente, gérée par la DJS, où on enseigne des cours de couture, d'informatique et de sport traditionnel (Matreg). On ne peut parler de culture à Blad Touahria, sans évoquer le souvenir du grand maître du chant bédouin cheikh Hamada, de son vrai nom Gouaich Mohamed. En ce qui concerne la santé, la commune ne dispose que de 03 salles de soins, réparties entre deux douars et



le chef-lieu. Le besoin d'une véritable salle polyvalente, très ressentie, a, semble-t-il, été signalé aux autorités et l'assiette de terrain serait disponible dans le cas où sa réalisation était accordée. En matière de sport, il y a la nécessité d'aménager le stade communal pour qu'il puisse s'y dérouler les rencontres de l'équipe de football, dans le cadre du championnat local. Pour cette raison, en ce moment, l'équipe ne participe pas à ce championnat. Ce qui est une source de frustration pour les jeunes de cette commune. Quant au volet économique, la commune ne dispose d'aucune ressource propre et ne peut fonctionner

qu'avec les subventions publiques. Pourtant, le président de l'APC nous signale qu'il y a une dizaine de caves jamais exploitées depuis l'indépendance. Ce premier responsable sollicite de la Direction des Domaines qui en est propriétaire, de les proposer à des investisseurs potentiels pour les rentabiliser et offrir ainsi des postes d'emploi à des dizaines de jeunes. Actuellement, ces bâtisses ne font que tomber en ruine. Le problème de logement n'est pas en reste et un quota de 20 logements seulement a été attribué récemment alors qu'il y a 500 demandes, selon les dires du président d'APC.

Semaine de l'entrepreneuriat à Chlef

Le wali exhorte les étudiants porteurs de projets à traduire leurs idées en start-up

Par A. BOUKHTACHE

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat a été marquée à Chlef par de nombreuses rencontres et expositions de projets innovants. Ainsi, le wali de Chlef, Brahim Ghemired, au premier jour de cette semaine dédiée à l'entrepreneuriat, s'est rendu au niveau du pôle universitaire d'Ouled-Fares où dans un amphithéâtre plein à craquer, le premier responsable de la wilaya a exhorté, dans son allocution, les étudiants porteurs de projets en particulier et les étudiants en général à traduire leurs idées en petites entreprises innovantes car, dira-t-il, les mécanismes de soutien et d'accompagnement, mis en place par l'Etat, ne

sont que pour vous, pour vous permettre de créer votre propre entreprise, un appel à projet pour une croissance des start-up et faire de notre pays un pôle africain des projets innovants car les facilités accordées par l'Etat aux étudiants ambitieux sont là et il suffit pour vous d'avoir une volonté de créer. Le deuxième jour de la semaine a été consacré à une exposition grandiose de projets, au niveau de la salle omnisports « M'ahmed Nasri » où des étudiants, porteurs de projets, ont échangé des discussions avec des directeurs de sociétés et usines locales comme l'ECDE qui a signé des conventions avec l'université et la Direction de la formation professionnelle. La clôture de cette Semaine mondiale de l'en-

trepreneuriat s'est faite, hier au niveau de la maison de la culture. Une clôture au cours de laquelle a été lancé un appel à des projets innovants, une nouvelle stratégie dictée par l'urgence de booster l'esprit d'entrepreneuriat et la créativité chez les étudiants.

Adrar

Plus de 860 consultations médicales au profit des patients du sud

Plus de 863 consultations médicales spécialisées et 152 interventions chirurgicales ont été effectuées au profit des patients des wilayas d'Adrar, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, dans le cadre d'une initiative médicale de solidarité initiée par l'association "El Ghit El Kaddem" d'Adrar, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Ces consultations et interventions chirurgicales qui ont concerné la spécialité médicale L'oto-rhinolaryngologie (ORL), ont été effectuées sous la supervision d'un personnel médical spécialisé avec l'aide d'une équipe de médecins et paramédicaux au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH), commandant Saharaoui Mohamed à Reggane (150 km au sud d'Adrar), a indiqué le président de l'association, Toumi Abderrahmane. Cette initiative a été préparée et des dossiers médicaux ont été constitués au préalable pour les bénéficiaires qui ont été pris en charge tout au long de leur traitement, a-t-il ajouté.

Chlef

Pose de détecteurs de gaz au niveau des 20 logements de l'université

Dans le but d'enregistrer, cet hiver 2024, zéro victime du monoxyde de carbone au niveau des 35 communes de la wilaya de Chlef, le wali en personne s'est rendu, samedi matin, au niveau des 20 logements de l'université Hassiba Benbouali, sis à Hay Bensouna où il a lancé, en compagnie des agents de la Sonelgaz, des agents de la Protection civile et des contrôleurs de la Direction du commerce, une opération de pose de détecteurs de monoxyde de carbone au niveau des habitations. Cette opération va toucher toutes les communes. En parallèle à cette opération de pose de détecteurs, il sera lancé aussi une campagne de sensibilisation à la prévention contre ce tueur silencieux qu'est le monoxyde de carbone. Selon la chargée de communication, Nawel Benahmed Nourine, au niveau de Sonelgaz Chlef, du 05 décembre 2023 à ce jour, il a été posé 139.148 détecteurs de monoxyde de carbone et un total de 69.594 appartements ont été raccordés au gaz de ville. Les instructions pour la réalisation de cette opération, émanant du Département du Premier ministre qui a instruit les walis et les responsables locaux à poser ces appareils détecteurs de monoxyde de carbone, au niveau de tous les logements de la wilaya de Chlef.

A. BOUKHTACHE

Béjaia

Début de campagne oléicole sous de bons auspices

Par Hocine Smaâli

La campagne oléicole a démarré dans certaines régions de la wilaya de Béjaia, sous de bons auspices, après une saison des plus faibles où, pour la première fois, une telle chute est enregistrée dans cette wilaya. La saison dernière, le rendement a été des plus faibles et jamais enregistré dans cette wilaya oléicole par excellence dont l'olivier est omniprésent. Selon les premières prévisions, les rendements sont nettement plus meilleurs que l'année dernière, mais les prix de l'huile sont en hausse. «Les prix de l'huile sont en hausse cette année où dans certains endroits, le prix du litre a dépassé les 1.300 DA», nous dira un producteur de la région de la Soummam qui justifie cette hausse par la rareté du produit l'année dernière et la demande accrue sur l'huile d'olive. Il convient de rappeler que Béjaia est une wilaya oléicole par excellence. Sur plus de 161.000 hectares de superficie du verger oléicole national, la wilaya de Béjaia représente plus de 30% de cette superficie, soit plus de 50.541 ha et 48.313 ha de superficie en rapport, le nombre d'oliviers recensés dans cette wilaya est de 4.345.703 et le nombre d'oliviers en rapport a atteint les 4.150.086. La chute de production de ces dernières années est imputée aux «conditions climatiques dont le réchauffement climatique et le stress hydrique. L'absence de pluie a impacté sérieusement la production oléicole qui s'ajoute aussi aux incendies de forêts qui ont décimé plusieurs plantations. Les oléiculteurs qui ne vivent que de l'olive et de ses produits, tirent la sonnette d'alarme sur le devenir de l'oléiculture dans cette région, en appelant les pouvoirs publics à plus d'attention pour cette culture. Le verger oléicole de la wilaya de Béjaia est situé, en grande partie, en zone montagneuse dont 7% sur des terrains en pente moyenne à forte. Il se compose aussi de vieilles plantations qui représentent 75% de la superficie totale oléicole et ces oliviers sont issus, en grande majorité, de greffages d'oléastres. Aujourd'hui, la quasi-totalité de ce verger oléicole est atteint par l'âge et, faute d'un entretien suffisant, ces oliviers donneront, selon les estimations des spécialistes, de faibles rendements. Dans cette même wilaya où l'olivier est roi, le taux de production des huileries traditionnelles représente environ 41% du parc oléiculteur, ce qui démontre, selon les représentants de la filière oléicole dans la wilaya de Béjaia, que l'état du matériel utilisé à la trituration est vétuste et provoque un impact négatif sur les quantités transformées. Les caractéristiques qualitatives de l'huile d'olive vierge sont largement influencées par plusieurs facteurs qui agissent chacun différemment. Les spécialistes des services agricoles de la wilaya citent d'abord, le facteur génétique (variété): «L'huile d'olive est un produit issu



du métabolisme de la plante, influencé par les caractéristiques des fruits (taille, rapport pulpe/noyau, cycle de maturation...)» puis des facteurs du milieu dont le climat est un facteur déterminant pour les zones de culture de l'olivier et ensuite, des facteurs agronomiques et qui concernent surtout «les travaux culturaux qui améliorent le rendement. Les incidences de la récolte dont la qualité et le rendement de l'huile d'olive sont liés à la technique de récolte». De ces mêmes techniques de récolte, l'on évoque surtout le gaulage, encore largement pratiqué, qui provoque des pertes importantes non seulement de la production de l'année mais également de celle de la campagne suivante et cette technique donne aussi une huile dont le degré d'acidité est plus élevé avec, bien sûr, des odeurs étrangères. Des éléments qui affectent sérieusement la qualité des huiles d'olive, il faut relever aussi les conditions des stockages archaïques d'abord, au niveau des huileries puis au niveau des producteurs. Ce qui constitue l'un des facteurs les plus importants qui déterminent les modifications qualitatives de l'huile notamment, l'acidité et les substances aromatiques. La commercialisation de l'huile d'olive obéit aujourd'hui à un circuit de distribution de type traditionnel qui peut être qualifié d'informel. Les représentants de l'Association pour le développement de l'oléiculture et des industries oléicoles, nous précisent au sujet de la commercialisation de l'huile d'olive qu'«il n'existe pas de marché ou de circuit organisé pour l'huile d'olive», en ajoutant au passage qu'«aucune opération d'exportation d'envergure n'a été effectuée à ce jour et lorsqu'un excédent est dégagé par les oléiculteurs (lorsque celui-ci est important), une partie est commercialisée en dehors de la wilaya et le reste stocké pour être revendu l'année d'après». Pour la prise en charge de l'oléiculture, les représentants de cette filière, en d'autres termes, préconisent «un véritable coup de pied dans cet-

te fourmière». Concernant toujours cette commercialisation de l'huile d'olive, nos interlocuteurs nous ont fait savoir que concernant la vente de l'huile d'olive, «il a été constaté l'existence d'un circuit informel et parfois incontrôlable d'où cette vente anarchique altère même le label de l'huile de Kabylie reconnu, puisqu'il existe des huiles douteuses écoulées sur le marché» et ces mêmes oléiculteurs de nous affirmer qu'aujourd'hui, «il est aberrant d'assister à des efforts en amont avec des aides consenties par les pouvoirs publics, non négligeables, pour aboutir à des résultats vains» en souhaitant à l'avenir «d'entreprendre ensemble, avec un maximum de coordination entre les différents intervenants, pour professionnaliser la filière et lui assurer une mise à niveau lui permettant d'affronter avec efficacité la concurrence internationale et exister même au sein de la globalisation». «La nécessité de prendre en charge aussi le sous-produit oléicole et la mise en place de crédits permettant à l'oléiculteur d'acheter l'olive, de régler les problèmes d'assurance spéciale durant la récolte, de soutien à l'acquisition de matériel de tractation animale dans des zones où le travail de sol le nécessite et enfin renforcer le tissu associatif pour développer la profession», sont aussi d'autres problèmes évoqués par les représentants de la filière oléicole de Béjaia qui souhaitent un soutien conséquent à la production qu'à la trituration, de même qu'un train de mesures incitant à la création de laboratoires d'analyse et l'encouragement à la vulgarisation du management». Il convient de rappeler que la wilaya de Béjaia a enregistré un record de production de plus de 22 millions de litres d'huile d'olive lors des campagnes précédentes où dame nature a contribué grandement. Pour cette campagne, les producteurs sont optimistes quant aux rendements en olive et huile en tablant sur les premières récoltes qui sont satisfaisantes.

Boumerdès

Vers la réalisation d'un nouveau pôle urbain de 29.000 logements

Un nouveau pôle urbain de 29.000 logements (toutes formules confondues) sera lancé en réalisation dans la wilaya de Boumerdès en 2025, en application de la stratégie adoptée par les pouvoirs publics en matière de logement, a-t-on appris mardi de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Ce pôle urbain s'étalera sur une superficie de 340 ha de la région de Sidi Helou de la banlieue de la ville de Boudouaou (Nord), conformément aux normes internationales en vigueur en matière d'édification des villes dotées de tours résidentielles et d'installations diverses dédiées aux services et aux loisirs, a indiqué le directeur du secteur, Nabil Alouane, dans son exposé devant le conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen et à l'enrichissement du plan de mise en œuvre de ce projet. Outre la réalisation de tours résidentielles de 9 à 25 étages, le plan de ce nouveau pôle prévoit, également, des immeubles, des équipements publics et diverses commodités de services, dont des mosquées, des groupes scolaires, des CEM, des lycées, des bureaux de poste, des structures sanitaires et administratives, des stations de transport, des centres commerciaux, des stades de proximité, des espaces publics et des espaces de divertissement et de loisirs. Selon la même source, la première phase du projet est prévue au lancement au début de l'année prochaine. Elle porte notamment sur la réalisation de 8.000 unités de logements (toutes formules confondues), dont particulièrement des logements promotionnels publics (LPP) confiés à des promoteurs privés sur une assiette de 66 ha, en plus d'équipements publics divers. Dans son intervention à l'occasion, la wali Fouzia Naâma a appelé à la proposition d'idées et de suggestions pour enrichir l'étude relative à ce projet stratégique, en vue du lancement de sa mise en œuvre dans les meilleures conditions et délais possibles.

Alger

Tirage au sort pour le quota supplémentaire des livrets Hadj

Le tirage au sort pour le quota supplémentaire de 2000 livrets Hadj au profit des personnes âgées de 70 ans et plus et inscrites 10 fois ou plus à cette opération, a été organisé samedi à Alger. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'opération, la directrice technique des Affaires générales et du Contentieux de la wilaya d'Alger, Fatima Benridi, a précisé que «la wilaya d'Alger a bénéficié de 187 livrets Hadj sur un total de 2000 livrets Hadj attribués par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux personnes âgées de 70 ans et plus et inscrites dix (10) fois ou plus au tirage au sort ordinaire mais sans succès». Le nombre des candidats à ce tirage au sort supplémentaire s'élève à «2.508 candidats», a-t-elle indiqué, ajoutant que cette opération qui se poursuivra tout au long de la journée de samedi se déroule dans des conditions transparentes et que toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires ont été assurées pour garantir sa réussite. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait récemment porté à la connaissance des citoyens et citoyens âgés de 70 ans et plus, ayant effectué 10 inscriptions ou plus et n'ayant pas été retenus lors du tirage au sort ordinaire du 9 novembre 2024, qu'ils pouvaient participer à ce tirage au sort supplémentaire afin d'obtenir un livret Hadj. Le Président de la République avait décidé d'attribuer un quota de 2000 livrets Hadj à cette catégorie de citoyens pour leur accorder une plus grande chance d'accomplir les rites du Hadj.

Avis

Je soussigné, Monsieur **FERAOUN NOUREDDINE**, cherche Monsieur **HAYEL BELKACEM** habitant à **HAI EDHAYA (Petit Lac) Oran**. pour la régularisation de ma situation vis-à-vis de l'APC concernant un local sis à **HAI EDHAYA (Petit Lac) Oran**.

مكتب التوثيق الأستاذ رماص عبد القادر
21 ، شارع لمارتين - وهران 2493
إنشاء قاعدة تجارية
النشرة الأولى

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 14 نوفمبر 2024، صرح السيد بوجليدة عبد القني ولد سالم المولود بالقلة ولاية برج بوعريش بتاريخ 1975/02/21، تاجر الساكن ببلدية عين الترك ولاية وهران التعاونية العقارية الدلافين رقم 31، أنه أنشأ منذ تاريخ 18 أكتوبر 1999 قاعدة تجارية معدة لتجارة بالتجزئة للعقاقير، الدهن، الخردوات، الأدوات المنزلية، مواد النظافة، الصيانة المنزلية والمهنية رمز النشاط 503202 مستثمرة ببلدية عين الترك ولاية وهران التعاونية العقارية الدلافين رقم 31 بجميع عناصرها المادية والمعنوية. قيمت هذه القاعدة التجارية بثمانية ملايين وخمسمائة ألف دينار جزائري 8.500.000.00 دج.

الموثق
25.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ ميشال رضوان
شارع الشهيد بورقية قنور إقامة أحلام عصابة د هي الياسمين 2 بنز الجير وهران
هاتف / فاكس: 041716161
محضر تبليغ مضمون سند تنفيذي والتكليف بالوفاء عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية

المواد 412، 613 612 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ ميشال رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاس، اختصاص مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبه بشارع الشهيد بورقية قنور إقامة أحلام عصابة د هي الياسمين 2 بنز الجير وهران الموقع أثناء بناء على طلب من السيد: الباي محمد أمين. المسكن ب: رقم 11 شارع الدار البلدية الأريبطاش ولاية بومرداس. بناءا على عقد الوديعة المحرر من قبل الأستاذ سيماحي علي الموقر بالرغبة الجزائرية العاصمة بتاريخ 2023/07/04 تحت رقم المحرر 2023/862 المسموور بالصيغة التنفيذية من أجل التنفيذ بتاريخ 2024/10/09. بناءا على محضر تبليغ سند تنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المينئين عن طريق رسالة مسجلة مع الإسماع بالاستلام تحمل رقم الوصل 02969053131 المرسله بالبلدية بتاريخ 2024/10/14 بناءا على محضر تبليغ السند التنفيذي، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المينئين عن طريق التعليق على لوح إعلانات البلدية بتاريخ 21 2024/10/22 بناءا على أمر بنشر مضمون محضر تكليف بالوفاء والسند التنفيذي في جريدة وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة قنيل بتاريخ 2024/10/30 تحت رقم الترتيب 24.00427. كلفا السيدة علي أسية بنت ميلود، الساكنة 08 شارع مزاح عبد القادر حاسي عامر وهران بتنفيذ محتوى السند التنفيذي المذكور أعلاه، والقاضي في منطوقه مايلي: اللذان صرحا وهما بالهالة الجائرة شرعا وقانونا وأمام الشاهدين المذكورين أثناء بانتهما اطلاعا على أحكام المادة 590 وما يليها من القانون المدني وبموجبها تلقا وحققا ما يلي بموجب هذا العقد اودع السيد الباي محمد أمين ابن رايح. المذكور من الجهة الأولى مبلغ مالي نقدا والمقدر بمليون وثمانمائة ألف دينار جزائري (1.800.000) ليد السيد علي أسية بنت ميلود المذكورة من الجهة الثانية لمدة أقصاها شهر (01) ابتداء من تاريخ امضاء هذا العقد بالإضافة الى ائجاب ومصاريف التنفيذ وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في 2009/02/11 الذي يحدد أتعاب المحضر القضائي. يتلناه وسلمناه نسخة من السند التنفيذي وكفناه بان له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
25.11.2024

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro 0556 366 201



Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefouralgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 30 Segments de 15 minutes à 12h
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LA SÉLECTION NATIONALE EN CONFÉRENCE DE PRESSE
RAJEVAC: FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE.

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Ses hebdomadaires en une semaine à ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÉANAU
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES BOMBS ARTISANALES DÉTENDUES À CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDRUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

UNE FILETTE RETROUVÉE À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLDHAWI
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

Contributions: Le temps complémentaire encore une fois attaqué
Le beurre, l'argent du beurre et la viande

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

PARIS POLITIQUE
GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DÉLIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTE LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW OCCUPÉES PAR LES CROISSANTS MIGRANTEURS
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

DEUX CORPS SANS VIE REPÊCHÉS À DRÉARY ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARI ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTE LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA RENCUNTE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SIEGE DU CSD
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX KALACHNIKOVS RECUPÉRÉS ET DES GRENADES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER
IMPOTS

593 DOSSIER LÉS AUX IMPRÉVISIONS DE CHARGES TRAVAINES À LA JUSTICE EN 2015
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER DE CAP?

UN SÉRIE DE 30 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

Les U17 et les U20 éliminés sans gloire de la course à la CAN

EN: désillusions chez les jeunes catégories

Par Rachid B.

Il faudra, apparemment, encore patienter un bon bout de temps avant de voir les jeunes catégories de l'équipe nationale briller sur la scène continentale, ou du moins réussir, comme les A, à assurer fréquemment leurs présences dans les phases finales des compétitions organisées par la CAF. L'après-midi de samedi a, d'ailleurs, été porteuse de bien mauvaises nouvelles sous la forme de deux coups de massue après les éliminations successives des moins de 17 ans et des moins de 20 ans alors que beaucoup d'observateurs nourrissaient beaucoup d'espoirs au sujet de ces deux formations. Immenses, la déception a été à la hauteur des grandes attentes. La sélection nationale U20 n'ira, ainsi, pas à la CAN après sa défaite devant la Tunisie (2-1).

Les coéquipiers de l'une des promesses du Paradou, Kohili, qui avaient toutes leurs chances de qualification, «ont payé cher leur manque d'efficacité» devant le but fustigeait même le media channel fédéral. Après une première mi-temps sans buts, les jeunes Verts avaient, en effet, la possibilité d'ouvrir la marque mais Fatahine s'est malhabilement fait remarquer en vendangeant un penalty. Un raté qui coutera cher à la sélection algérienne qui prendra un but sur le contre d'après. Abaci parviendra toutefois à égaliser à la 84',



mais l'EN concédera un nouveau but dans le temps additionnel. Une terrible désillusion pour la sélection dirigée par Yacine Mana qui ne verra donc pas la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie. L'ultime rencontre face à la Libye qui se déroulera mardi ne pourra, du reste, rien changer au sort de cette sélection, éliminée sans gloire.

Conduite par Abdelaziz Lahoussine, sa cadette des U17 ne verra pas non plus le tournoi continental en raison de son mauvais classement dans le tournoi UNAF. Pour son dernier match dans ce challenge régional qualificatif à la phase finale de la CAN, la sélection nationale des moins de 17 ans a, en effet, été tenue en échec par son homologue marocaine (1-1). Les ca-

dets avaient pourtant rapidement ouvert la marque à la 5' par Achouri et auraient pu même doubler la mise n'étaient les nombreuses occasions ratées. L'adversaire parviendra à égaliser au retour des vestiaires, mais sans pour autant l'emporter, devant une équipe algérienne, bien en place mais incapable aussi de forcer son destin ou de prendre le meilleur sur le rival marocain. Avec quatre points au compteur, la sélection nationale termine à l'avant dernière place du classement. Lahoussine et ses éléments peuvent nourrir bien des regrets, eux qui auraient pu vraiment prétendre à la qualification pour la prochaine phase finale de la CAN vu la qualité intrinsèque du noyau dur de l'équipe.

Ligue 2

U20 éliminés sans gloire de la course à la CAN

Le MB Rouissat, leader du groupe Centre-Est, s'est contenté du match nul (0-0) lors de son déplacement ce samedi chez le CA Batna. Malgré ce match nul, le MB Rouissat (26 pts) conserve le fauteuil de leader du groupe Centre-Est, mais se retrouve désormais sous la menace de l'USM El Harrach (2e, 22 pts), qui se déplacera dimanche chez le NRB Teleghma (11e, 12 pts), dans la suite de la 11e journée de la Ligue 2 de football amateur. Toujours invaincus avec un bilan de six victoires et quatre matchs nuls, les Harrachis auront l'occasion de réduire l'écart sur le leader face à une équipe difficile à manier à domicile. Sur la troisième marche du podium avec 21 points, l'USM Annaba a obtenu une victoire renversante devant l'Olympique Magrane (3-2) et reste au contact de Rouissat et El Harrach dans la course à l'accession. Embusqué derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 18 pts) a été accroché à domicile (0-0) par la JS Bordj Menaïel (15e, 7 pts), alors que la JSD Jijel (8e, 13 pts) a atomisé le MO Constantine (4-1), qui glisse à la septième position avec 14 unités. Cette contre performance du MOC a profité à l'US Chaouia, qui se hisse au sixième rang après son succès à domicile (2-0) devant le HB Chelghoum Laid (8e, 13 pts). Dans la dernière rencontre, disputée ce samedi, l'IRB Ouargla (8e, 13 pts) a battu (1-0) la lanterne rouge l'US Souf (5 pts). La 11e journée du groupe

Centre-Est se poursuivra, dimanche (15h00), avec deux rencontres au programme : AS Khroub – MSP Batna (huis clos) et NRB Teleghma – USM El Harrach. Dans la poule Centre-Ouest, la deuxième partie des matchs de la 11e journée, a été marquée par la large victoire du RC Kouba dans le derby algérois, qui l'opposait à la JS El Biar (3-0). A la faveur de ce succès, le Raed rejoint la JSM Tiaret à la deuxième place du classement avec 20 points, alors que la JS El Biar glisse en sixième position avec 16 unités. Toujours dans le haut du classement, l'ASM Oran (4e, 19 pts) a battu difficilement le SC Mecheria (1-0) et reste en course pour l'accession. De son côté, la NA Hussein-Dey a obtenu une précieuse victoire, sa deuxième de la saison, en s'imposant devant le WA Mostaganem (1-0). Grâce à ce succès, le NAHD (12 pts) s'est extirpé de la zone de relégation, désormais occupée par le MCB Oued Sly (10 pts), le CR Témouchent (8 pts) et le SC Mecheria (4 pts). La 11e journée de la poule Centre-Ouest, a débute vendredi, avec le faux pas du leader l'ES Ben Aknoun, accrochée par le MC Saïda (0-0), tout comme son dauphin la JSM Tiaret, auteure d'un nul en déplacement contre le RC Arbaâ (1-1). En dépit de ce faux pas, l'Etoile de Ben Aknoun (23 points), toujours invaincue avec un bilan de six victoires et cinq matchs nuls, conserve son fauteuil de leader, devant le RCK et la JSM Tiaret (20 pts), qui a long-

temps cru à la victoire avant d'encaisser l'égalisation du RC Arbaâ dans le temps additionnel (90e+6e). Avec ce nul, le MC Saïda (12e, 12 pts) reste coincé dans le ventre mou du classement, tout comme le RC Arbaâ (10e, 13 pts). Derrière le duo de tête, le promu l'US Bechar Djedid a renoué avec le succès après deux défaites et un match nul, en dominant à domicile le MCB Oued Sly (3-1) et occupe la cinquième place du classement avec 17 points. Pour sa part, le GC Mascara (6e, 16 pts) s'est incliné (1-0) face à l'ESM Koléa, qui remonte au neuvième rang avec 14 points. Dans la dernière rencontre disputée, vendredi, le SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts) qui vient de se séparer de son entraîneur Hocine Achiou, a battu (1-0) le CR Témouchent, plus que jamais en danger en occupant la 15e place avec huit points seulement au compteur.

Ligue 1 Mobilis

La LFP fixe les dates de la 11ème journée

La LFP (Ligue de football professionnel) a dévoilé les dates de la 11ème journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis, qui s'étendra sur trois jours (30 nov- 2 déc 2024). La journée débutera le samedi 30 novembre avec la programmation de trois rencontres dont l'affiche USM Khenchela-Olympique Akbou, a-t-on indiqué ce samedi sur le site internet de la LFP. La compétition se poursuivra dimanche 1er décembre avec le déroulement de deux chocs palpitants: ES Sétif- MC Alger et CR Belouizdad-ASO Chlef. L'épilogue de la 11e journée de Ligue 1 aura lieu lundi 2 décembre avec le déroulement des trois dernières rencontres au programme dont le derby USM Alger- Paradou AC. Les deux autres matchs mettront aux prises, la JS Saoura à la JS Kabylie et l'US Biskra au CS Constantine. Pour rappel, la 10e journée avait débuté mercredi dernier avec le derby algérois CRB-MCA (1-3) et se poursuivra ce samedi.

PROGRAMME DE LA 11E JOURNÉE:

Samedi 30 novembre 2024:

MC El Bayadh.....ES Mostaganem
NC Magra.....MC Oran
USM Khenchela.....O.Akbou

Dimanche 1er décembre:

CR Belouizdad.....ASO Chlef
ES Sétif.....MC Alger

Lundi 2 décembre:

US Biskra.....CS Constantine
JS Saoura.....JS Kabylie
USM Alger.....Paradou AC

Jeux africains militaire

L'Algérie bat le Cameroun en finale et remporte la médaille d'or



L'équipe nationale militaire de football a remportée samedi une médaille d'or en battant, samedi, son homologue camerounaise (1-0), lors de la finale des Jeux Africains Militaires. L'unique but algérien est l'œuvre de Marouane Benzid, dans les prolongations (119e mn). Ces Jeux qu'abrite Abuja (Nigeria), se poursuivra jusqu'au 30 novembre, est-il annoncé sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF). Les Jeux militaires africains (AMGA) représentent, faut-il rappeler, la plateforme sportive par excellence qui artitès au Nigeria, sous le thème « Renforcer la coopération militaire par le sport ». Ces jeux unissent, rappelle-t-on encore, les athlètes militaires d'élite du continent africain. Quelques 25 pays, pour mettre en valeur leurs compétences, leur endurance et leur esprit d'équipe, dans 19 disciplines sportives.

Championnats arabes 2024 de canoë-Kayak

Première médaille d'or

pour le duo algérien Oualah et Bekhtaoui

Le duo algérien Meroua Oualah et Dounia Bekhtaoui a offert à l'Algérie sa première médaille d'or dans la spécialité double juniors (1000m), samedi lors de la première journée des Championnats arabes 2024 (22-24 novembre) de Canoë-Kayak et de Para-Canoë qui se déroulent en Tunisie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK). Dirigées par l'entraîneur Malek Azaoun, les sélections nationales se composent de neuf messieurs et sept dames, alors que Brahim Guendouz, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Paris 2024 représentera l'Algérie en Para-Canoë.

LES 17 ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS:

Messieurs: Abdelhamid Djellouli, Ayoub Haïdra, Ryad Bentouati, Sid-Ali Belaïdi, Ali Merzougui, Wassim Boukazoula, Racim Aliane, Abdallah Rachedi et Ayoub Boukazoula. **Dames:** Aya Ferfad, Anfel Arabi, Kawter Delmi, Chanez Slimani, Amel Ferguen, Meroua Oualah et Dounia Bekhtaoui.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h40 Petits plats en équilibre
13h45 Météo
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 Trois Noël à la maison
15h50 Coup de foudre avant Noël
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Cat's Eyes
22h05 Cat's Eyes
23h15 New York Unité Spéciale
01h10 Programmes de la nuit

12h53 C'est bon à savoir
12h55 Journal
13h00 Journal
13h40 Journal
13h45 Le geste cuisine
13h46 La p'tite librairie
13h55 Ça commence aujourd'hui
17h55 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal
20h55 Les Etoiles du sport et de la santé
20h56 Basique, l'essentiel de la musique
21h00 100 % logique : entraînez-vous !
21h05 Les invisibles
22h00 Les invisibles
23h05 Les invisibles
23h55 Expression directe
00h46 Une femme du monde
02h15 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



3

07h17 Platane
08h08 La boîte à questions
08h13 The Chef, la série
09h12 The Chef, la série
10h11 King's Land
12h15 La boîte à questions
12h25 En aparté
12h59 Clique
13h31 Monsieur le maire
15h12 Viendez au Groland
15h31 Back to Black
17h32 La Zone d'intérêt
19h14 La boîte à questions
19h21 Clique
19h56 En aparté
20h33 En aparté
21h09 Hippocrate
22h06 Iris
22h30 Iris
22h58 Le cercle séries
23h44 Clique
00h48 Arcadian
02h17 Amelia's Children
03h47 Five Nights at Freddy's
05h34 L'hebd'Hollywood

11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h15 ICI 12/13
14h25 Un cas pour deux
15h35 Un cas pour deux
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h00 Le mag Ligue 1
20h20 Un si grand soleil
20h40 Un si grand soleil
21h05 Jusqu'à la garde
22h40 Journal
22h45 Les gendarmes à l'épreuve des JO
23h40 Guyane, vivre avec le jaguar
00h05 Les enquêtes de Vera
01h40 Grantchester
02h25 Grantchester



arte

05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
18h35 Le juste prix
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 L'amour est dans le pré
21h55 L'amour est dans le pré
23h10 L'amour vu du pré
00h20 Enquête exclusive
01h40 Enquête exclusive
03h05 Programmes de la nuit

10h55 Lucrèce Borgia : Intrigues, crimes et politique à la cour du pape
11h50 Faire l'histoire
12h10 Itinéraires sauvages
13h35 Meurtres à Sandhamn : Enquête 14
15h45 Le Danemark sauvage
16h35 La mer du Nord par les côtes
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Espagne : après les inondations, la colère !
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Jeux interdits
22h20 Nell
00h45 Giacomo Puccini : Il trittico
03h37 Pause
05h10 E-commerce : des solutions plus durables
05h40 Le dessous des images
05h55 Voyage en eaux calmes



CANAL+

21h10

HIPPOCRATE



Sans prévenir Olivier Brun, son chef de service, Chloé a décidé d'utiliser les locaux de l'ancien service des explorations fonctionnelles pour l'hospitalisation des patients refusés par les autres hôpitaux. Arben, Alyson, David et Hugo lui viennent en aide. La nuit, Arben découvre que la porte principale de ce bâtiment désaffecté s'est refermée. Ayant oublié son téléphone, il ne peut prévenir personne et se trouve enfermé avec les patients.

Acteur: Louise Bourgoïn (Chloé Antovska), Alice Belaïdi (Alyson Lévêque), Karim Leklou (Arben Bacha),

2

21h10

LES INVISIBLES



Le cadavre d'un homme d'une cinquantaine d'années est découvert dans un champ : il a une cheville cassée par un piège à loup, une épaule déchirée et une balle l'a transpercé. Angie, la médecin légiste, découvre une boule de papier dans la gorge de la victime contenant un message codé. Un emblème de crapaud sur un vêtement du mort conduit Duchesse et Marijo sur la piste de plusieurs adeptes d'un jeu de chasse au trésor intitulé « À la recherche du crapaud d'or ». Parallèlement, Colette et Roland, deux octogénaires, s'enfuient de leur maison de retraite.

TF1

20h50

CAT'S EYES



Quentin inquiet rapporte les croissants à Tamara au petit matin. Il lui confie ses craintes et ses soupçons. Le nouvel amoureux de la jeune femme semble ravivé son amour pour elle. Leur conversation est interrompue lorsque le jeune policier est appelé par un collègue au sujet d'une vidéo pouvant identifier la voleuse. Les filles se retrouvent à l'appartement pour une réunion de crise. Voler la vidéo semble être la seule issue pour empêcher la police de remonter leur piste. Sylia a un plan après avoir étudiée les plans du bastion.

Realisateur: Alexandre Laurent



ORAN
27 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h48
05h51
84%
10 km/h

Alger	☀️	24-15
Constantine	☀️	20-07
Annaba	☀️	25-11
Ouargla	☀️	24-09
Mostaganem	☀️	27-14
Béchar	☀️	20 -09

Réclamant la fin de l'agression sioniste contre Ghaza

Manifestations massives dans plusieurs capitales du monde



Plusieurs villes et capitales à travers le monde ont été le théâtre samedi de manifestations massives pour soutenir le peuple palestinien et dénoncer les crimes de l'occupation sioniste perpétrés notamment dans la bande de Ghaza depuis plus d'un an, a rapporté l'agence de presse Wafa. Des milliers de personnes ont participé à des manifestations organisées dans la capitale néerlandaise Amsterdam, la ville allemande de Braunschweig, la capitale Berlin, Milan en Italie, Helsingborg en Suède, la capitale Stockholm, la capitale française Paris, Manchester au Royaume-Uni, Aarhus au Danemark et la capitale Copenhague, en soutien au peuple palestinien, et pour appeler à un cessez-le-feu et à l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza, a indiqué Wafa. Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et des pancartes dénonçant les crimes commis par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien. Ils ont appelé à la fin des doubles standards, et à la nécessité de juger l'occupation pour ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier les enfants, dénonçant le génocide à Ghaza.

Aggression sioniste

«Ce qui se passe à Ghaza est une tragédie»

Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, a affirmé que "ce qui se passe à Ghaza est une tragédie" et déploré le fait que l'acheminement de l'aide humanitaire à ce territoire palestinien, ravagé par plus d'un an d'agression sioniste génocidaire, est entravé "pour des raisons futiles". "Ce qui se passe à Ghaza est une tragédie, mais elle est le fait de l'homme", a écrit vendredi soir M. Borrell dans un message sur les réseaux sociaux. "Les opérations humanitaires de l'ONU pourraient devoir s'arrêter lundi parce qu'il n'y a plus de nourriture, plus de carburant", a-t-il averti. Selon M. Borrell, l'acheminement de l'aide nécessaire est entravé ou refusé pour des raisons "futiles". Le chef de la diplomatie de l'UE, dont le mandat s'achève dans quelques jours, avait fait part récemment de sa "frustration" à la suite de la poursuite de l'agression sioniste sauvage lancée le 7 octobre 2023 contre la bande de Ghaza. L'entité sioniste poursuit sans répit son agression génocidaire lancée le 7 octobre 2023 contre Ghaza faisant plus de 44.000 martyrs et 100.000 blessés, en majorité des femmes et des enfants. Cette guerre dévastatrice a déclenché une catastrophe humanitaire à Ghaza.

Parti national rifain (PNR)

La RASD et la République du Rif, les deux dernières colonies en Afrique

Le membre du Parti national rifain (PNR), Yuba El-Ghadioui, a appelé samedi à Alger, à l'occasion de la tenue de la première session de la Journée du Rif, à adopter une position considérant la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et la République du Rif comme étant les deux dernières colonies en Afrique. Cette rencontre, organisée par le PNR sous le thème "la République du Rif et le droit de recouvrer l'indépendance", a vu la participation du ministre délégué du Gouvernement sud-africain, du président du Parti Al Jama-Ah, de parlementaires, ainsi que de représentants de partis politiques mozambicains soutenant la cause du Rif, de la République sahraouie et de partis politiques algériens. Dans son allocution, M. El-Ghadioui a exhorté toutes les forces présentes et actives sur le continent africain à "soutenir le peuple rifain en proie à un génocide dans un silence international", appelant à "adopter une position considérant la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et la République du Rif comme étant les deux dernières colonies en Afrique". "Ces deux causes font partie de la lutte du continent africain et demeurent des plaies béantes pour l'Afrique, qui ne cicatriseront qu'avec leur indépen-

dance", a-t-il dit. Et d'ajouter que le peuple rifain "n'a jamais reconnu la souveraineté du régime marocain sur ses territoires", soutenant que "ce régime, qui est une création coloniale, s'est allié aux puissances coloniales pour assurer son maintien au pouvoir". C'est aussi un régime qui s'est employé à "servir des agendas étrangers au détriment des peuples, comme l'illustre sa répression des Rifains et des Sahraouis", a-t-il poursuivi. A cette occasion, M. El-Ghadioui a salué "les positions et principes constants de l'Algérie qui a toujours été la Mecque des révolutionnaires". Evoquant le contexte historique, l'orateur a rappelé que la République du Rif a été "la première République indépendante en Afrique du Nord, entre 1921 et 1926, sous la direction du président Mohamed Ben Abdelkrim El Khattabi, ce qui signifie qu'elle était une entité politique jouissant de la souveraineté et de l'indépendance, et qui n'a jamais été soumise au régime marocain, ce qui lui confère la légitimité historique et la légalité juridique pour revendiquer ce qui lui a été confisqué". Il a également souligné que "les revendications du peuple rifain à recouvrer son droit légitime à la souveraineté ne sont pas une tentative sécessionniste, car il n'a jamais cessé de revendiquer ses droits légi-

times, d'autant plus qu'il s'agit d'un droit confisqué par la force, en connivence avec les puissances coloniales, à un peuple qui n'a jamais reconnu la souveraineté de ce régime implanté au cœur de l'Afrique au service des puissances coloniales". M. El-Ghadioui a souligné que le régime marocain, pour sa part, "n'a jamais considéré le peuple rifain comme faisant partie de son entité", citant "son alliance avec les forces coloniales et son soutien contre la République du Rif". De son côté, le ministre délégué auprès du Gouvernement sud-africain et président du Parti Al Jama-ah, Ganief Hendricks, a affirmé que "la République du Rif a été le premier pays africain à obtenir son indépendance, et elle œuvre aujourd'hui à la recouvrer", assurant que dans le parti, "ils redoubleront d'efforts pour soutenir ce processus". Pour sa part, le président du Parti indépendant du Mozambique, Yacub Sibinde, a souligné que leur lutte repose sur "la confirmation de la liberté des peuples, d'où leur soutien aux droits des peuples qui rejettent le colonialisme". Le responsable du département des cadres du Front Polisario, Andallah Abdel Fattah, a, lui, exprimé "la solidarité du Front Polisario avec le PNR dans sa lutte contre la colonisation imposée par le régime marocain".

Mandats d'arrêt du CPI contre Netanyahu et Gallant

Une décision «sans précédent»

Les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, est une décision "sans précédent", a affirmé le professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles (ULB), Olivier Corten, saluant le "courage" de la Cour qui "a osé franchir ce pas" malgré les "pressions très fortes" exercées sur ses membres. "La décision est quand même sans précédent dans la mesure où jusqu'ici, la Cour pénale internationale n'avait délivré des mandats d'arrêt que contre des personnes qui n'étaient pas des personnes liées à des Etats occidentaux ou alliés à des Etats occidentaux, ce qui avait suscité des critiques très fortes contre la Cour. Pas du côté des Etats-Unis, évidemment, mais du côté plutôt du Sud global, plus généralement aussi de la part de beaucoup de juristes qui estimaient qu'à un certain moment, plus de 20 ans après le début de ses activités, il serait temps que la Cour montre son indépendance", a-t-il déclaré sur la chaîne "La Première" de la RTBF. C'est ce qu'elle a fait, a-t-il poursuivi, "pour la première fois de manière, il faut le dire, assez courageuse puisqu'elle a émis ses mandats d'arrêt, confirmant la demande qui avait été faite par le procureur il y



a maintenant à peu près six mois, alors qu'elle était l'objet de pressions". Ce juriste a rappelé, dans ce contexte, que les médias, The Guardian notamment, avaient démontré que "des pressions très fortes, y compris personnelles, contre les membres de la Cour, avaient été exercées pour qu'elle n'ose pas franchir ce pas". En effet, une enquête accablante publiée, en mai, par ce quotidien britannique a révélé au grand jour la guerre secrète menée par l'entité sioniste contre la CPI, et ses sombres méthodes allant de l'espionnage au piratage informatique et à l'intimidation pour tenter de "faire dérailler l'enquête" sur les crimes de guerre perpétrés en Palestine occupée. Selon Olivier Corten, pendant des années, uniquement des Africains

étaient sur le banc des accusés. Mais "(...) aujourd'hui, c'est un allié, en tout cas des Etats-Unis, qui est visé", a-t-il souligné. Il a estimé que la Cour "s'extraire des pressions politiques" et "parvient à agir contre toutes les personnes accusées de crimes graves, quelles que soient leurs origines". Rejetant les accusations des responsables sionistes qui ont qualifié la décision de la CPI d'"antisémite", ce professeur de droit international a assuré que "ces personnes sont poursuivies non pas parce qu'elles sont juives, mais parce qu'il y a, comme le dit la Cour, des motifs raisonnables de croire que ces personnes ont commis des crimes". "C'est en tant que criminels qu'ils sont poursuivis, peu importe leur origine", a-t-il conclu.